LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT MENSUEL DE LA Confédération Nationale du Travail

AVRIL 2020/N°452bis 2€

LE CAPITALISME PUE LA MORT

Le capitalisme mondialisé nous balance une pandémie majeure : la première de nombreuses à venir ? Tout en délocalisant, l'industrie pharmachimique a réduit les besoins de santé à quelques molécules, détruisant les barrières biologiques naturelles : perturbateurs endocriniens, consommation à outrance d'antibiotiques diminuant les résistances immunitaires.

Le temps est au refus de l'individualisation forcée, aux alternatives à inventer face au sauve-qui-peut chacun-pour-soi. Il faut bâtir de nouvelles solidarités, des services publics dignes, puisqu'on est là, pour l'honneur des vivant·es et pour un monde meilleur. Et ça devient de plus en plus urgent, tant ce capitalisme mortifère cumule obscénité, injustice et dangerosité.

Lutte syndicale

● L'ère du précariaolithique. Les salarié·es de l'archéologie en lutte contre la précarité et l'isolement. P2&3

Juridique

● Patron, pourquoi tu tousses ? Une jurisprudence étend le préjudice d'anxiété en cas d'exposition à des substances craignos. P4

Ici et maintenant

● Militer alcoolisé, à limiter. Réduire les risques liés à l'alcool inclut la lutte contre les dominations, en milieu militant aussi. P10&11

● Cherbourg, export de guerre. Escale louche d'un bateau déjà épinglé pour transfert illicite d'armement. P12

Dossier

● Caisse de grève (fin). P6 à 9

International

● Espagne, Mexique. P13 à 18

Culture

● Anti capitalisme et écologie. Rencontre-débat à Aubenas, avec Corinne Morel-Darleux et Philippe Pelletier.

● Reporter. 1 : Bloody sunday. Garetta, Garnier, Toussaint et Charrance.

● Arpentage critique. Cette technique d'éducation populaire déchire un bouquin en morceaux, pour lire et commenter à plusieurs. P18 à 23

L'ère du précariaolithique

Les salarié·es de l'archéologie en lutte contre la précarité et l'isolement.

Interview de deux membres du CLAN, Collectif de lutte des archéologues nantais.

■ Comment et pourquoi est né le collectif ?

Gaëlle : Notre collectif s'inscrit dans un mouvement national né en France depuis décembre, en réponse à la réforme du chômage qui va accentuer la précarité de notre métier. Les différents collectifs (GAEL, CRAC, etc.) sont présents dans de nombreuses villes (Lyon, Paris, Tours, Strasbourg…).

Gaël : À Nantes, les précaires sont à l'origine du mouvement, soutenu·es par une partie de la profession. La mise en place du collectif a été très facile. On s'organise avec de nombreux échanges par mail et des AG autogérées.

■ Y a-t-il des problématiques spécifiques aux précaires de l'archéologie ?

Gaëlle : Notre travail est en partie saisonnier, comme en agriculture et en médiation, avec des pics d'activité du printemps à l'automne. Beaucoup de collègues vivaient donc du chômage pendant les 2 ou 3 mois d'inactivité d'hiver. En plus, pour trouver du travail, les déplacements sont très fréquents partout en France.

Gaël : Quand on est embauché·es en tant que précaires, on l'est souvent comme technicien·nes de fouille, donc en tant qu'ouvrier·es et non pas en tant que scientifiques, malgré notre bac+5 et parfois des expériences de terrain de 10 ou 15 ans. On ne nous permet pas de nous impliquer dans notre science.

Gaëlle : La précarité commence dès nos études. En archéologie, on nous demande souvent d'être bénévole pendant les mois d'été pour nos diplômes et nos CV. Pour le coup, seul·es les moins pauvres d'entre nous qui ne travaillent pas l'été ont cette possibilité. Précaires pendant les études, précaires après, on n'a plus aucune porte de sortie.

■ Vos employeurs sont soit l'INRAP, soit des boîtes privées, soit des collectivités territoriales. Est-ce que ça change quelque chose sur leur recours à la précarité ?

Gaël : Tous les employeurs de l'archéologie préventive ont une activité qui repose sur une armée de chômeurs de réserve. Ils s'accordent tous à ne pas reconnaître nos diplômes et à nous sous-payer. Toutefois les pratiques changent d'un employeur à l'autre.

Gaëlle : Archéodunum (privé) a recours à l'intérim, ce qui leur permet d'interrompre nos contrats quand ils le souhaitent en cas d'intempéries ou si la fouille se termine plus tôt, les collectivités territoriales et l'Inrap nous imposent des carences de parfois plusieurs mois, et dans certains cas, ne gardent les travailleur·euses que 2 ou 3 ans avant de changer totalement leur équipe.

Gaël : Partout, l'accès à des postes est refusé aux technicien·nes de fouille qui sont presque tou·tes embauché·es en CDD même s'il y a suffisamment de travail pour plusieurs temps pleins.

■ Quelles perspectives se donne le collectif ?

Gaëlle : Notre première perspective sur le temps long est de faire naître et vivre une solidarité au sein de la profession, afin de garder un lien et un ancrage, y compris pendant les périodes de chômage.

Gaël : C'est clairement un espace de lutte qu'on espère maintenir le plus longtemps possible. Au moins pour sortir de notre isolement respectif. L'objectif principal reste toutefois de changer nos conditions de vie et de travail et de repenser l'organisation de l'archéologie.

Gaëlle : À plus court terme, nous souhaitons participer au débat sur

Directrice de la publication
Marie-Pierre Aiello
N° de CPPAP : 0623 S 0651
Rédaction
combat-syndicaliste@cnt-f.org
CS c/o CNT Stics 13
c/o 1 000 Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille
Administration
cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas
Abonnements
cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas

Impression sur papier certifié PEFC
Imprimerie Étoile
Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou·tes !

CNT
CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Bureau confédéral
6, rue d'Arnal
30900 Nîmes
www.cnt-f.org – Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
CNT – 33, rue des Vignoles – 75020 Paris
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

l'emploi et la recherche dans le préventif et porter notre voix devant les directions ministérielles durant les prochaines réunions qui auront lieu d'ici juin.

■ Quelle articulation avec les syndicats déjà existants ?

Gaël : La syndicalisation n'est pas un sujet qu'on aborde beaucoup en AG. On ne se cache pas nos appartenances syndicales (deux CNT et un CGT dans le collectif). La défiance envers les syndicats est très présente en archéologie, malgré une profession politiquement à gauche. Nous travaillons malgré tout avec eux pour faire remonter nos revendications au ministère où on est convié·es aux réunions en tant qu'expert·es.

Gaëlle : La précarité éloigne les

collègues des syndicats : on a déjà du mal à se projeter dans sa vie personnelle et professionnelle, alors comment le faire dans un syndicat ?

Gaël : Très peu de précaires sont aujourd'hui syndiqué·es mais nous espérons que ça changera à terme. C'est un outil essentiel par exemple pour se défendre contre des pratiques de black listage qui existent dans notre métier. Légalement, le collectif ne permet pas de se protéger. Et nous, on pense qu'il faut créer du lien avec l'ensemble des travailleurs·euses !

■ Comment vos revendications s'inscrivent-elles par rapport aux luttes déjà menées ces dernières années dans le secteur de l'archéologie ?

Gaëlle : Ce n'est pas la première lutte contre la précarité en archéologie. Les luttes sont toujours les mêmes, centrées sur ces problématiques depuis les années 90.

Gaël : À la fin des années 90 et au début des années 2000, l'ensemble de la profession se mobilisait pour une archéologie publique. Cette mission de service public, abandonnée par l'État dès 2003, reste encore profondément ancrée dans l'esprit des collègues. Dernièrement, seules les entreprises privées embauchent durablement les jeunes, l'Inrap étant empêché de recruter. Les revendications chez les jeunes se cantonnent de plus en plus à des questions de salaires et de précarité et non à la création d'un grand pôle public d'archéologie.

Gaëlle : On a pourtant tout intérêt à transformer profondément une archéologie préventive, qui ne parvient pas à nous fournir de stabilité, pour construire une archéologie plus égalitaire, écologique et plus scientifique.

■ Est-ce qu'il y a une part du questionnement qui porte sur le sens du travail, son utilité sociale ?

Gaël : Il est encore tôt pour dire que ces questions sont débattues lors des AG du CLAN, mais certain·es l'ont discuté et évoqué et je pense que ça fera partie des prochains axes de réflexion.

Gaëlle : Finalement toutes nos réflexions sur l'organisation et sur la précarité de l'archéologie nous questionneront à terme sur la place de l'archéologue dans la société et le sens réel de notre travail. Cela nous amènera à reprendre en main notre pratique de l'archéologie.

Gaël : Peut-on encore accepter les destructions environnementales menées par les grands aménageurs, juste parce que cela nous donne du travail ? Comment faire une archéologie plus écologique ? Comment repolitiser notre science afin de lui donner une place dans les débats actuels ? Ces questions sont essentielles et nous devons prendre conscience qu'il faut partager nos données pour mettre fin au roman national une bonne fois pour toutes. ●

Propos recueillis par Guillaume et Adrien, interco Nantes

Patron, pourquoitutousses?

Une jurisprudence étend le préjudice d'anxiété en cas d'exposition à des subsances craignos.

L'employeur doit la sécurité à ses salarié·es. Des salarié·es exposé·es à des substances nocives, et pas seulement l'amiante, peuvent désormais obtenir des indemnités. Même pas malade mais exposé·e, côtoyant des collègues atteint·es par des pathologies liées à des substances nocives? La jurisprudence reconnaît désormais un « préjudice d'anxiété » (Cass. soc., 1 sept 2019, n°17-24.879 et suivants). Les cas concernent ici des salarié·es exposé·es à l'amiante lors de leur carrière, en bonne santé apparente mais travaillant au côté de collègues malades, comptant les mort·es à force d'enterrements successifs, angoissé·es face au risque d'être dans la prochaine fournée. La Cour édicte donc d'indemniser de tout·es les salarié·es justifiant d'une exposition à l'amiante, sans être pour autant concerné·es par la fameuse préretraite amiante, l'Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleur·euses de l'amiante (ACAATA). La cour de cass élargit à d'autres substances dangereuses, hydrocarbures, goudrons et produits bitumeux, benzène, poussières de silice, de bois, rayonnements ionisants, plomb, éthers de glycol, substances cancérogènes, mutagènes et repro-toxiques, agents chimiques dangereux… À charge toutefois aux salarié·es de démontrer une réelle exposition en argumentant sur l'angoisse que ça génère attestant d'un« *risque élevé* » de développer « *une pathologie grave du fait de cette exposition* ». La base juridique ? Suivant les articles L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail et l'obligation de sécurité de l'employeur, la Cour de cass pose que « *le salarié qui justifie d'une exposition à une substance nocive ou toxique générant un risque élevé de développer une pathologie grave et d'un préjudice d'anxiété personnellement subi résultant d'une telle exposition, peut agir contre son employeur pour manquement de ce dernier à son obligation de sécurité* ». ●

La rédac du CS

Alerte harcèlement

Harcèlement signalé ? Le taulier doit ouvrir une enquête. Dans la boîte, des faits de harcèlement moral sont dénoncés... Même s'ils ne sont pas ou pas encore avérés, l'employeur a l'obligation de prévenir des risques professionnels (art L 4121-1 et 1152-1du code du travail) . Sinon, il peut être sanctionné pour manquement à l'obligation de sécurité, sauf s'il prouve avoir pris des mesures de prévention adaptées aux circonstances. ●

Référence : Cass. soc. 27-11-2019 n° 18-10.551, en ligne sur le site https://www.courdecassation.fr/

Couac sous statuts privé-public

Un musicien engagé dans un orchestre symphonique municipal (Mulhouse) a enchaîné 191 CDD en huit ans. Un arrêt de la cour de cass rappelle et précise le cas : le recours au CDD était illégal dans l'attente du recrutement statutaire d'un CDI sur concours (Cass. soc., 15 janv. 2020, n° 18-16.399). Qu'une autorité publique recrute par concours un ou des salarié·es relevant du statut de droit public n'interdit pas à un·e salarié·e de droit privé engagé en CDD illicites de demander la requalification de ses contrats en CDI. Et quand un CDD sert au remplacement d'un·e salarié·e, il faut mentionner le nom et la qualification de qui est remplacé·e, sinon, le contrat est réputé conclu en CDI. Et si, en attendant le recrutement d'un·e remplaçant·e en CDI d'un·e salarié·e ayant quitté définitivement l'entreprise, l'employeur ne peut avoir recours au CDD que si le poste est déjà pourvu par un·e titulaire déjà recruté·e mais momentanément indisponible. ●

J'peux pas, j'ai coronavirus

Quelques effets sur les droits et les stratégies capitalistiques.

Le virus annule la grève

Les décisions prises par décrets par le gouvernement de « gauche » qui ont bloqué et empêché les grèves, manifs, rassemblements, et réunions politiques et syndicales, militarisant le territoire en recourant à l'armée pour faire respecter ces décrets. Le travail à domicile a été imposé dans les zones les plus exposées, réduisant la possibilité de protéger les droits des salarié·es hors lieu de travail. Au passage, les procédures de licenciements collectifs (Alitalia) ont été accélérées. Dans un communiqué, l'USB, Union des syndicats de base dit avoir a du décider d'annuler la grève du 9 mars « *uniquement dans le but de protéger les travailleurs menacés par des sanctions* ».

Made in ~~China~~ chez nous

Faisant mine de découvrir que la pharmacie est largement produite en Chine mais aussi les composants de smartphones, et que c'est pas bien, les politiques et experts économiques libéraux ont dégainé le concept de « *démondialisation* » et de souveraineté des productions stratégiques. Le Covid-19 servirait d'alerte face à la trop forte dépendance des pays industrialisés à l'égard de la Chine. En 2004, le «made in China» représentait 4% des marchandises pour la consommation mondiale. En 2020, 20%. L'expansion du capitalisme contrée par une pandémie ? Pas sûr que ce vœu pieu de relocalisation résiste aux logiques de profits, redevenant primordiales une fois la crise sanitaire jugulée.

Confiné·es de tous les pays

En contact avec une personne infectée ou après un séjour dans un lieu concerné par un foyer épidémique du virus, des salarié·es ne peuvent pas aller travailler, « *en raison d'une mesure d'isolement, d'éviction ou de maintien à domicile* ». Ces salarié·es peuvent percevoir des indemnités journalières de la Sécu (Décret 2020-73 du 31 janvier 2020, JO 1er février 2020). Sans délai de carence de 3 jours avec avec un plafonnement à 20 jours d'indemnisation. Le médecin de l'ARS délivre à l'assuré·e l'avis d'arrêt de travail et doit le transmettre à la CPAM et à l'employeur, qui doit, lui, envoyer sans délai l'attestation de salaire à la CPAM.

Retrait, retrait, droit de retrait !

On n'a pas la retraite mais on a le droit de retrait (art. L4131-3 du Code du travail). Il faut un « *danger grave et imminent pour la vie ou la santé* » du ou de la salariée ou un cas de défaillance des systèmes de protection. Pas jouable si l'employeur a pris toutes les mesures de prévention et de protection individuelle (gel hydroalcoolique, masques de protection) sur le lieu de travail pour réduire les risques de contamination et mis éventuellement en quarantaine les salarié·es infecté·es. Ministre du travail et porte-parole du gouvernement se sont empressé·es de crier que le coronavirus ne valait pas pour le droit de retrait. Le hic c'est que seuls les prud'hommes sont compétents pour trancher, au cas par cas. Le droit de retrait peut s'exercer pour refuser de se déplacer dans une zone considérée comme à risque. L'employeur ne peut contraindre à partir ni faire de retenue de salaire, ni sanctionner le ou la salarié·e. ●

La rédac du CS

Et la caisse, elle est à qui?

Caisse de grève, mode intersyndical, genre grenoblois.

La caisse de grève ou plutôt la caisse de solidarité envers les grévistes est un outil historique de la lutte syndicale. Dans l'académie de Grenoble, en juin 2019, l'assemblée générale des grévistes a mis en place une caisse pour la retenue des copies lors de la correction du bac par les enseignant·es correcteurs·trices. À la fin de la redistribution en juillet, il restait de l'argent. Nous avons donc décidé de remettre en service la caisse de solidarité envers les grévistes lors de la lutte pour la sauvegarde du système solidaire des retraites.

■ Comment ça fonctionne

Toutes les décisions concernant la caisse (critères de redistribution, fonctionnement...) sont prises en assemblée générale de grévistes. La caisse est gérée en intersyndicale (CNT-CGT-SNES-SUD) et les mandaté·es sont des militant·es de base de ces syndicats. Le fonctionnement est plutôt propre car nous avons décidé d'utiliser helloasso.com qui n'applique pas de commission sur la somme totale, mais un système de dons à prix libre à partir de 0 euros- quand le·la donateur·rice effectue le don. Pour être transparent, les subventions sont uniquement données après vérification des fiches de paie qui stipulent explicitement les jours de grève du personnel de l'Éducation nationale.

■ Un outil de lutte

Problème quand une caisse de solidarité est mise en place : la « grève par procuration », en donnant à la caisse à la place de faire grève soi-même, ou le calcul comptable prévoyant son nombre de jours de grève que l'on peut faire en bénéficiant de la caisse de grève. Dans l'ensemble, les grévistes jouent le jeu et il n'y a pas d'abus. Concernant les critères, nous avons décidé dans l'académie de Grenoble d'aider les précaires de l'éducation (AESH, AED, contractuel·les…) à partir d'un jour de grève et à hauteur de 35 euros par jour. Et nous aidons les autres qui ont fait de la grève reconductible, ou plus de quatre jours de grève dans le mois. Notre protocole peut être consulté sur le site du Collectif Défense Éducation 38 :
https://blog.cde38.org/.

La caisse de grève a donc permis à des personnes, notamment les précaires, de faire grève pour la première fois, et aux autres d'atténuer la perte financière. Les donateurs·trices ont été généreux·ses, avec pas loin de 20 000 euros récoltés depuis juin. Il y aussi des caisses de grève qui se montent au niveau local, gérées en interne dans les établissements. Ce système fonctionne dans plusieurs secteurs et permet de soutenir les grévistes, tout en ne remplaçant le sacrifice financier nécessaire pour que la grève ait du sens.

■ Caisses autogérées

La caisse de grève éduc de l'académie de Grenoble est en accord avec les principes de la CNT :

- Autogestion par les grévistes elles et eux-mêmes ;
- AG décisionnelle établissant collectivement les principes et critères de la caisse ;
- Grève générale : cette caisse reste un outil pour accentuer la grève, et notamment pour préparer les grèves reconductibles, et pour aider les précaires ;
- Outil de solidarité éprouvé et historique des luttes victorieuses, la caisse de grève ne remplace pas la grève.

La lutte c'est classe, lutter c'est vivre, vivre la lutte ! ●

STE 38

Le coût de la lutte

La cagnotte, c'est pas de la gnognotte. La caisse de grève, c'est pas du rêve. L'exemple du 93.

« *Préparer la grève pour dans trois mois ? Mais c'est dans longtemps, y a plus urgent à faire !* » La phrase ressortait souvent dans les discussions politiques entre collègues début septembre 2019 : un désir spontané de révolte face à la longue et lente préparation du conflit.

La grève prévue à l'avance, reconductible, on savait que ça s'est fait avant, et on l'a même appelé très fort pendant la loi Travail en 2016, la grève des cheminot·es en 2018 et les grèves pour le service public et l'éduc en 2019. Mais rien ne semblait enrayer la machine à perdre fabriquée par les grandes centrales syndicales CGT, FO, FSU (pour l'éduc) avec Solidaires qui embrayait. Et nous, les minus syndicats de la CNT, on suivait. Parce qu'une grève rien que nous, ça serait si dérisoire.

■ Caisse de résonance

L'inégalité face à la grève est évidente : statuts, contrats, modes de vie divers, voire politisations ou même dispositions des employeurs envers les grévistes, sur un même lieu de travail ou dans une même branche.

Exemple avec deux cas types. Une ancienne militante prof, syndiquée depuis des lustres, proprio de son logement à Besançon, gamin·es autonomes. Un infirmier tout juste sorti de l'école, locataire chez un salaud d'proprio parisien, un penchant marqué pour la fête (toujours à Paris, pas d'bol) nécessaire pour décompresser des heures de service aux urgences, des parents dans la Sarthe pas dans le meilleur état de santé. Entre ces deux extrêmes, la grève peut avoir des goûts très variables, pour une même réalité du travail de plus en plus dur. Un même idéal s'esquisse : se délivrer des réformes autoritaires et libérales merdiques en les bazardant tant qu'elles ne sont que textes. Combattre leur mise en place, s'aménager des espaces de liberté plus grands... C'est peut-être pas la grande révolution, mais c'est le combat quotidien depuis que la droite, sous toutes ses formes, légifère sur nos vies.

Alors comment faire pour que l'idéal puisse se déployer face à l'inégalité matérielle qui divise les travailleur·ses, à la source de bien des divergences sur le mode d'action à privilégier ?

La caisse de grève, c'est d'abord une idée facile à entendre quand les plus précaires ne peuvent pas faire grève. Elle leur coûte trop, et la famille, la communauté (solidarités non ordonnées par l'État), leur sont trop fragiles et inégalitaires.

L'accès à la lutte a un coût. Deux options s'offrent pour assurer à ses collègues précaires qu'elles et ils puissent s'y mettre aussi et produisent une grève qui ne soit pas qu'un « jour de colère » mais un mouvement qui dure.

■ Caisse à vingt

Première possibilité : constituer une caisse de grève locale, sur le lieu de travail, gérée par les travailleur·ses ensemble. Elle doit être rapidement abondée par celles et ceux qui ont un salaire plus important et qui soutiennent la lutte. Et après, il faut aller chercher les sous auprès de soutiens extérieurs. Par le biais de petites boîtes en carton dans les manifs en petite monnaie ou gros bifton (comme les camarades la RATP et la SNCF des PTT). Par les cagnottes en ligne, dont il faut bien choisir le service, certaines prélevant un pourcentage sur

l'argent reçu une fois la collecte close. Les sites internet du réseau Mutu (Paris-Luttes info, Rebellyon, Dijoncter.info, etc.) font régulièrement l'inventaire de ces cagnottes en ligne, aujourd'hui très simples à mettre en œuvre (un compte bancaire de référence suffit pour les receveurs, un numéro de carte bancaire et un écran connecté à internet pour les donneurs).

■ Les règles de l'argent

Pour une caisse de grève autogérée, il faut en préciser l'échelle visée (juste le lieu de travail ou d'autres espaces aussi ?), qui réceptionne la thune et la gère? Quel type de remboursement : à 100 % pour tel niveau de salaire, à 80 % pour tel autre plus élevé? Tout pouvant être pondéré par la situation familiale, les dépendances (santé, logement, dettes). Parmi les règles communes : les bénéficiaires sont OK pour montrer leurs fiches de paie à ceux et celles qui la gèrent, voire en préservant l'anonymat. Le collectif gagne à s'entendre sur la solidarité déployée entre ses membres et à intégrer dans les tâches de gestion de cette solidarité celles et ceux qui s'y consacrent : les relations se densifient, et la gestion matérielle représente un ciment au potentiel considérable. L'histoire des caisses de secours mutuel de la classe ouvrière nous le rappelle (voir CS de février 2020) avant que les organisations syndicales ne l'organisent autrement.

Lors de ce mois de grève reconductible, tout n'a pas toujours bien fonctionné. En région parisienne, d'où cet article est écrit, des embrouilles terribles, dissolvantes pour les collectifs, ont du beaucoup au manque des petites règles de fonctionnement de la caisse de grève. Parfois, le collectif ne s'est pas entendu sur les modalités de redistribution. A un dépôt de bus particulièrement gréviste de la banlieue, les camarades ont préféré refiler toute la collecte à l'association des orphelin·es de la RATP. Pour éviter les embrouilles, mais avec l'impression amère que dès qu'on parle fric, la ca-

maraderie construite pendant la lutte s'efface.

■ Grosse caisse ou djembé ?

Quelle durée de vie pour la caisse de grève d'un collectif : le temps de vie de la lutte, du collectif ? Au palmarès des caisses de grèves en ligne des mieux dotées, un seul collectif « *indépendant* », le « *stream reconductible* »*. Toutes les autres caisses ayant récoltées plus de 100 000 euros sont officiellement gérées par un ou deux syndicats affiliés aux grandes centrales. La plus connue: InfoCom, que la CGT cogère avec d'autres syndicats de la CGT ou de Sud, aura récolté plus de 3M d'euros. Ces énormes caisses en ligne ont une fonction de soutien concret aux grévistes qui en font la demande. Avec parfois une réponse rapide : fin janvier un petit collège du 93 adresse sa demande à CGT InfoCom, sur la base d'une simple estimation des jours de grève et en fournissant le RIB d'une association copine. Et bim, 4000 euros tombent sur le compte début février. Si ça ne compense pas tous les jours grévés, c'est quand même un bon apport.

■ Solidarité dématérialisée

Mais cette dématérialisation de la solidarité par la caisse de grève en ligne produit-elle les mêmes effets, le même sentiment d'appartenance à une classe soudée, mue par l'entraide ? Le hit parade des caisses de grèves, à qui aura la plus grosse collecte, a comme la marque de la colonisation de nos esprits par le capitalisme libéral. La compétition entre orgas détenant le plus gros capital sympathie, traduit en montant financier, ne nuit-elle pas à l'idée d'une nécessaire unité des travailleur·ses face à un État gouverné par les alliés du patronat ? Juste un constat : le récent mouvement a très peu pris chez les salarié·es du privé. Pourtant l'argent est bien là. Alors qu'est-ce qui empêche encore la grève générale ? Est-ce que la garantie de survie économique à un mouvement de grève suffit à franchir le pas, à cesser le travail ? Pour l'instant, malgré ses efforts, ce gouvernement ne provoque toujours pas le blocage du pays. Manque sans doute une culture politique de la grève, pour dépasser le seul effet contestataire de la pratique de la grève en montrant ce qu'elle construit. Ce qui semble réclamer du temps pour se développer.

■ Trésor de guerre syndical

Plus modeste, plus à l'échelle des travailleurs·es, moins abondée aussi, mais plus constante, reste la caisse de grève propre au syndicat. Une cotisation, pour que mois après mois, une petite somme soit mise de côté. Somme qu'on sera bien content de partager ou de retrouver quand le temps d'une grève bien longue viendra. Entre temps, on aura appris à gérer cet argent, à se voir, à se connaître.

À la CNT, la grève, c'est le temps de l'organisation militante. Pas de permanent·e pour faire le taf.

On est soit au boulot enserré par le salariat, soit en grève volontaire et libre pour nos idées. En faisant grève, ce qu'on perd en salaire, on le gagne en organisation, formation, réflexion, rigolade, qu'on ne peut pas faire au turbin où l'on vient gagner de quoi faire ses courses. Même si dans l'idéal, on cherche à mélanger tout ça.

Pour moi, l'heure est venue. Après 3 semaines cumulées de grève, je vais probablement demander à bénéficier de la solidarité que je construis avec mes cotisations depuis 3 ans. Dans notre syndicat, on a une caisse de grève organisée avec des statuts précis. On n'est pas forcé d'y adhérer. Perso, je l'ai fait et je sais maintenant pourquoi : la grève, j'ai pu la vivre pleinement, sans me dire que j'allais devoir charbonner deux fois plus et vivre avec deux fois moins les mois d'après. Et c'est pas fini, car tant que cette guerre sociale dure, faudra se battre. Et avoir l'arme de la caisse de grève de notre côté, c'est un peu d'espoir d'en voir le bout la tête haute, de cette guerre-là. ●

Rmn, Ste93

* Collectif de streameur·euses. Un streamer retransmet en direct ses propres parties de jeux vidéo auprès d'internautes, via une plateforme et se fait rémunérer par les abonnements et les pourboires des gens qui les suivent en ligne. Le 21 décembre, après 15 jours de collecte, le Stream a reversé plus de 100 000 € à la caisse de grève de la CGT.

Militer alcoolisé, à limiter

Réduire les risques liés à l'alcool inclut la lutte contre les dominations, en milieu militant aussi.

Une discussion à Nantes sur les aléas de l'alcool et les enjeux des luttes contre les dominations. Cet échange a été mené par Benoît, cénétiste et travailleur social.

Ses premiers constats : « *L'alcool est désinhibiteur. La recherche de l'ivresse est une échappatoire, liée au monde dans lequel on vit. L'alcool est aussi très pratique, car on peut tout lui mettre sur le dos, sans aller plus loin dans les problèmes* ».

La réduction des risques liés à l'alcool, alias RdrA, vise à changer le regard qu'on a de l'alcool, de ses représentations. OK, il n'y a jamais eu de société sans drogue et il n'en existera sans doute jamais. Mais c'est « *plus facile de dire "je fume trop" que "je bois trop". La dépendance à l'alcool est mal vue.* » C'est de fait un ennemi de l'idée d'autonomie.

Positives ou négatives, les représentations autour de l'alcool ont la vie dure. La coupe de champ' des riches est réputée plus noble, faisant moins de dégâts que la vulgaire 8·6 des pauvres. L'alcoolisme bourgeois, mondain, se fait le plus souvent hors champ, à l'écart du regard de la société, pas dans les bars, la rue ou d'autres lieux publics. Mépris de classe toujours. L'interdiction d'alcool dans les stades ne s'applique pas aux loges VIP quand l'alcoolisation des précaires colle toujours au stéréotype du clochard, coupable de trop boire, de mal boire, supposé responsable de sa déchéance.

■ Picolo mollo

La RdrA veut dédiaboliser l'alcool et ses consommateur·trices par une réflexion pragmatique, pour per-

Les En-dehors buveurs d'eau.

Anars individualistes, « bandits tragiques » et communautés naturiennes ont refusé l'alcool.

Le refus de l'alcool a une histoire libertaire, au sein des anarchistes individualistes de la fin du XIXe et du début du XXe, veillant à un mode de vie bannissant alcool, tabac, café ou viande, substances jugées toxiques.

Se reconnaissant comme Naturiens, ils et elles prônent un ascétisme inspiré par le philosophe libertaire Han Ryner. Considérant que l'apathie et la soumission du monde ouvrier rendent impossible toute perspective de révolution, ce nouveau mode de vie s'affirme comme un affranchissement du monde de l'aliénation, gravitant autour de l'hebdo individualiste L'Anarchie fondé en 1905 par Albert Libertad. Souvent exalté, il vante le végétarisme, l'abstinence tabac et alcool comme des biais pour se distinguer de la masse ouvrière jugée grégaire et soumise. Ses éditos dénoncent régulièrement l'alcoolisme des « *moutons de Panurge* » et traitent le 1er Mai de vulgaire « *fête des bistrots* ».

« L'alcool ne fait pas que tuer : ce serait encore peu de chose. Comme le tabac, il fait oublier et il ne faut pas oublier, il ne faut rien oublier de soi, de tout ce que l'on a souffert comme de tout ce que l'on a joui, de tout ce que l'on a senti, pensé, voulu en toute sa vie, - afin de pouvoir, se tenant tout entier sous la lumière de sa conscience, se dire vraiment un être libre - un individu » **dit Libertad*.**

* cité par André Colomer, « Le roman des bandits tragiques », in La revue anarchiste, décembre 1922.

mettre de traverser et de survivre à la phase de consommation, améliorer sa santé, restaurer son autonomie en ayant donné à l'alcool une image plus juste, remettant la personne au centre, sans faire du sevrage la condition sine qua non du retour à la vie sociale. Mais l'approche englobe quand même l'abstinence comme moyen envisageable de limiter les risques et notamment les dominations. Tout en veillant à « *exposer le moins possible la personne aux risques physiques (santé) et sociaux liés à l'abstinence* ».

■ Alcool, nom masculin

La capacité à boire de l'alcool se constitue beaucoup plus autour de la masculinité. Tenir l'alcool est jugé comme une marque de virilité, voire comme une compétition dont les femmes sont exclues. Les seuls qu'on plaint ou qu'on ridiculise sont ceux qui « *ne tiennent pas l'alcool* », à savoir ceux qui ne peuvent plus se taire après un coup dans le nez ou qui font des trucs idiots… Un homme qui est saoul, la culture ambiante le valorise plutôt. Une femme est vite jugée comme de la « *viande avariée* », mauvaise mère, mauvais modèle pour ses enfants, etc. Mépris de genre, cette fois.

■ Gérer excès et conflits

Après ces énoncés, la discussion s'ouvre. Il faut le redire : l'alcool, qui met les femmes plus en danger, va avec la culture du viol. « *Au Chiapas, arrêter la consommation d'alcool a été une demande des groupes de femmes, dans un objectif de limiter rapidement la violence patriarcale* », note Férida. « *Même constat, même situation à la Maison du peuple [squat nantais Gilets jaunes + exilé.es] pour sécuriser le lieu* », ajoute Valérie. Mais pour Benoît « *légiférer autour de l'alcool, c'est baisser les armes, et refuser de régler les vrais problèmes de la personne* ». Utilisée depuis deux ans seulement, encore peu répandue, l'approche RdrA refuse tout jugement, toute discrimination, toute exclusion qui seraient liés à la consommation d'alcool. La RdrA ne prétend pas supprimer les conflits, mais aider à les assumer et à les gérer. Sans tout mettre sur le dos de l'alcool qui est un révélateur, un amplificateur. Sans tomber non plus dans le transfert ni tracer de chemin pour le ou la consommateur·trice qui doit choisir sa stratégie selon sa propre expérience.

■ La buvette outil de lutte

La RdrA renvoie chacun.e à ses représentations de l'alcool. Le but est de créer des espaces où la consommation peut se donner à voir concrètement et où la parole peut se libérer.
« *Si on a mal aux dents, le retard clinique est de deux semaines en moyenne. Ce retard clinique est de 20 ans pour ce qui est de l'alcool.* »

« *On a sorti l'alcool de nos réunions mais pas de nos évènements, soirées et débats, repas de soutien,* constate Théo. *On deale de l'alcool ! On vend très peu de jus de fruits et sodas.* » La buvette reste un outil rentable de financement, vu comme évident, quasi incontournable. Et on se fait souvent de la marge sur un produit industriel, de marques capitalistes… Ce qui peut nous questionner sur l'usage de l'alcool, associé culturellement à la fête, ingrédient obligé de l'euphorie collective, voire soupape de sécurité face à un monde qu'on vomit. ●

Valérie, Guillaume, Nicolas, Interco Nantes

Une centaine de personnes reunie pour dénoncerl'escale du cargo Saudien

Cherbourg, export de guerre

Escale louche d'un bateau déjà épinglé pour transfert illicite d'armement.

Cherbourg, "dye in" sur le port

Bateau suspect dans le port de Cherbourg. Loin des escales touristiques habituelles, cette escale particulière semble relever d'un commerce beaucoup moins « glorieux ».

Censé y compléter sa cargaison, le Bahri Yanbu, navire roulier saoudien de 220 m, est régulièrement utilisé pour transporter du matériel militaire et de l'armement à destination de l'Arabie Saoudite. Il a été particulièrement surveillé en mai 2019 et s'est vu refuser au Havre et à Marseille d'embarquer sa cargaison (à l'époque des canons et munitions). Compte tenu de la nature de ses activités répertoriées, l'escale à Cherbourg n'était pas pour embarquer des camemberts et du cidre.

Même si ça se passe dans l'indifférence internationale quasi générale, il n'est un secret pour personne que l'Arabie Saoudite livre depuis des mois une guerre sans merci au peuple yéménite, perpétrant des atrocités sans nom contre un peuple sans défense. Nous ne pouvons accepter que le port de Cherbourg puisse servir ce conflit, au nom des intérêts particuliers des marchands d'armes et de leurs clients.

Prolongeant les actions menées au Havre et à Marseille en 2019, 17 organisations* fidèles à leurs principes et valeurs, militant pour la paix et le désarmement dans le monde, ont tout fait pour que ce bateau « *passe son chemin* », n'étant pas le bienvenu à Cherbourg. La France fait partie des cinq premiers pays vendeurs d'armes. Il est de notre devoir d'empêcher ce commerce qui sert à opprimer les peuples. ●

Cherbourg, le 4 février 2020.

* CGT, FSU, Solidaires, CNT, PCF, PS, France insoumise, EELV, Mouvement pour la paix, AFPS, Stopfuelingwar, Aser, Attac, ACAT, Amnesty international, Itinérances, Nah'Hague

Violations à répétition

Le tribunal administratif de Paris a rejeté le 11 février le recours contre l'escale, cinq jours auparavant, du Bahri Yanbu à Cherbourg, escale expédiée en cinq heures et demie pour effectuer fissa le chargement. Le recours était porté par l'asso Aser, Action sécurité éthique républicaine, demandant « *l'annulation des autorisations douanières de sortie et de transit de matériel de guerre* » du navire saoudien, en « *violation manifeste des engagements internationaux de la France* ». Pour le TA, l'asso requérante ne démontre pas « *la situation d'urgence imminente au regard du droit au respect de la vie et de la protection contre les traitements inhumains et dégradants qui peuvent découler de leur exécution* ». Pourtant, le Traité sur le commerce des armes qu'a ratifié la France devrait lui interdire d'exporter des armements dès qu'existe « un risque manifeste que ces derniers servent à commettre des crimes de guerre et autres violations graves du droit international humanitaire ». Violations systématiques et largement documentées par l'ONU (rapport « Yemen: échec collectif, responsabilité collective », 3 septembre 2019, www.ohchr.org) et par les ONG : attaques aériennes contre des cibles civiles (hôpitaux, écoles, bus scolaires, mariages, funérailles, etc.), ou blocus aérien et maritime qui asphyxient les populations civiles.

Espagne

L'autre visage du juge Garzón

Baltasar Garzón, juge superstar, n'est pas que le juge du franquisme

Baltasar Garzón occupe depuis plusieurs années le devant de la scène pour de nobles causes. Rédacteur du mandat d'arrêt international destiné à interpeller l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet, alors à Londres, il est également connu pour avoir initié plusieurs actions judiciaires au sujet des disparitions causées par le franquisme. Suspendu de ses fonctions de juge en raison d'écoutes illégales, il n'exerce plus mais est régulièrement invité par des associations et organisations de gauche, afin de témoigner de son action passée et de l'impunité dont bénéficient de nombreux franquistes. À priori, Garzón, ancien militant du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), sans être un révolutionnaire, pourrait être un « compagnon de route » sur ces questions.

Pour autant, il faut toujours se méfier des bonnes apparences. Ainsi, Baltasar Garzón a été l'un des juges d'instruction de l'Audience nationale espagnole entre 1988 et 2012. Ce tribunal, ayant compétence sur l'ensemble du territoire de l'État espagnol, est la continuité du Tribunal d'ordre public existant sous la dictature de Francisco Franco et l'un des bastions de la défense des intérêts du Royaume d'Espagne, notamment de son unité, appliquant ainsi l'un des principes franquistes : « *Antes una España roja que una España rota* » (« *Il vaut mieux une Espagne rouge qu'une Espagne fragmentée* »).

Garzón a ainsi très largement participé à la répression contre la gauche indépendantiste basque, prenant comme prétexte l'existence de l'organisation armée Euskadi Ta Askatasuna (ETA) pour poursuivre l'ensemble de ce courant politique. Garzón est ainsi le promoteur de la théorie « Todo es ETA » (« Tout est ETA »). Concrètement, il s'agissait par exemple d'interdire le parti politique Batasuna et ses successeurs, ainsi que toutes les coalitions politiques se revendiquant de la gauche indépendantiste basque, les mouvements de soutien aux prisonnier·es politiques et en faveur de leur amnistie (Askatasuna, Gestoras pro Amnistia) ou encore les organisations de jeunesse comme Jarrai ou Segi. Toutes ont été considérées comme étant des organisations terroristes. L'essentiel des preuves étant la poursuite d'objectifs communs avec ETA, c'est-à-dire l'indépendance et le socialisme pour le Pays basque.

De même, en 1998, Garzón ordonna la fermeture du journal Egin ainsi que de la station de radio Egin Irratia. Le directeur du journal fut condamné à douze ans de prison pour appartenance à organisation terroriste en tant que dirigeant. Son adjointe fut condamnée à dix ans de prison. En 2009, le Tribunal suprême espagnol annula la décision de fermeture prise par Garzón, estimant que les activités du journal étaient licites. Pour autant, en plus des lourdes peines de prison purgées par les journalistes, les locaux et le matériel de la société éditrice, mis sous scellés, étaient devenus inutilisables après onze ans d'inactivité. Les dettes sociales contractées faute de revenus ont été reportées au passif de Gara, journal créé après la fermeture d'Egin et pourtant sans aucun lien juridique.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que les années d'activité de Garzón à l'Audience nationale ont aussi été marquées par de très nombreuses dénonciations de tortures perpétrées

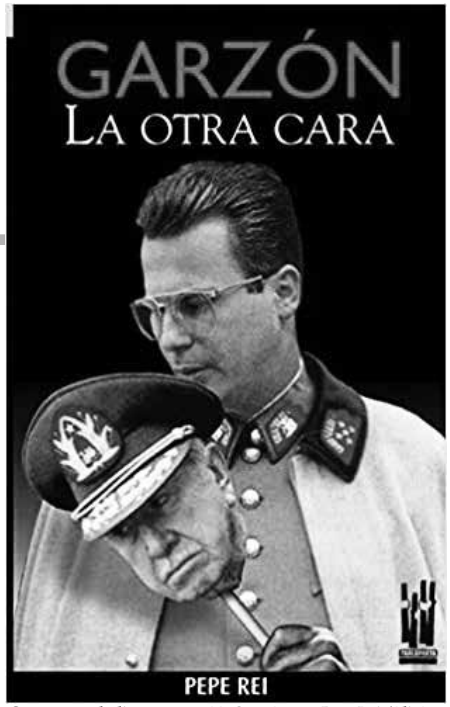

Couverture du livre consacré à Garzón par Pepe Rei (édité par Txalaparta)

par les Forces de Sécurité de l'Etat espagnol dans le cadre des arrestations qu'il avait ordonnées. Promoteur d'un protocole visant à empêcher les actes de torture, celui-ci ne sera que rarement appliqué et, surtout, très partiellement (enregistrement vidéo des couloirs mais pas des cellules par exemple). Garzón n'a ainsi jamais remis en cause la pratique de « *l'incommunication* », soit l'isolement total de la gardée ou du gardé à vue pendant plusieurs jours, le ou la laissant aux mains de ses geolier·es. L'Etat espagnol a été plusieurs fois condamné par la justice européenne pour ne pas avoir suffisamment enquêté sur les accusations de torture, notamment dans le cadre d'instructions dirigées par Baltasar Garzón.

En définitive, si Baltasar Garzón cherche à s'acheter une image de juge progressiste, défenseur des droits humains et de la démocratie, qu'il commence par s'expliquer sur ses agissements et sur ceux qu'il a couverts.●

Yoann (STE93)

MEXIQUE

Vague rouge et violette

« *On assassine nos filles dans les écoles et ailleurs, YA BASTA, camarades. Et si l'on voit qu'on est en colère, qu'on le voit, comment pourrais-je ne pas être en colère ? Je veux tout brûler ! Ils m'ont tué ma fille !* »
(Une femme lors de la manifestation du 25 novembre contre les violences faites aux femmes à Mexico D.F. , cité dans lundimatin, 4 mars 2020)

La journée internationale des droits des femmes a été l'un des aboutissements d'une très forte mobilisation féministe au Mexique, pays où 3 000 femmes ont été assassinées l'an dernier, dont 1 000 dossiers qualifiés de féminicides par la justice. Autrement dit, des femmes tuées parce qu'elles sont femmes. La situation se dégrade : 10 assassinats par jour (dont un assassinat de mineure) depuis le début de l'année. Dans 57% des cas, l'auteur du meurtre est le conjoint ou le compagnon. Le début de l'année 2020 a été marqué par des assassinats particulièrement atroces, comme celui de la militante et artiste Isabel Cabanillas.

■ Un dia sin nosotras

Comme dans de nombreux pays d'Amérique latine, la grève générale des femmes contre la violence de genre a frappé par son ampleur inédite.

Les 65 millions de mexicaines étaient appelées à ne rien faire lundi 9 mars. Le mouvement s'appelle « *Un dia sin nosotras* », « *Un jour sans nous* ». Pas de femme, nulle part, voilà le mot d'ordre. Ni dans les rues, ni dans les entreprises. Ni dans les écoles, ni dans les universités. Ni pour faire les tâches ménagères, nulle part. Plusieurs entreprises, des banques, des médias, se sont associées au mouvement par solidarité. Dans plusieurs villes du pays, les transports scolaires ont été annulés. Les femmes représentent 40% de la population active au Mexique, mais 54% de l'activité totale si on inclut l'économie informelle. « *El nueve, nadie se mueve* » (« *Le 9, personne ne bouge* »), a-t-on pu aussi entendre: outre les collectifs féministes, des syndicats, des groupes politiques comme Pan y Rosas ont appelé à faire de cette journée une véritable journée d'action des travailleuses dans tous les secteurs où elles sont majoritaires, et d'autant plus précaires : dans l'éducation, la santé, les *maquiladoras* des zones frontalières[1]. Le blocage des moyens de production, au Mexique comme dans d'autres pays sud-américains, a permis de rendre d'autant plus visibles les revendications des femmes, dans un pays aussi meurtrier pour elles.

Cette mobilisation fait suite aux manifestations du dimanche 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes : 80 000 personnes ont occupé le centre de Mexico, le plus souvent habillées en rouge. Le rouge pour dénoncer les crimes de sang dont les femmes sont victimes dans le pays. Lundi 9, le Mexique voyait ses bus, ses écoles, ses rues vidées de toute activité, de nombreuses journalistes se sont aussi ralliées à la vague de protestation, ce qui a permis de l'étendre encore et de rendre visible la place des femmes dans le pays: un jour sans elles, c'est une journée morte pour tout le pays.

« Sororité : les amies sauvent des vie ! »

Banques, transports, écoles fermées, ont paralysé le Mexique. La secrétaire d'État à l'éducation ayant donné carte blanche aux 1,3 million de femmes qui constituent le personnel éducatif pour faire grève sans sanction, aucune école n'a pu ouvrir[2].

La réaction du gouvernement n'a pas été sans ambiguïté: la grève, d'une ampleur inattendue, met directement en cause l'inaction -et la complicité- de Lopez Obrador, alors que certaines ministres ont manifesté leur soutien au mouvement et qu'il a lui-même dimanche félicité les manifestantes (alors même que ses policiers matraquaient une partie d'entre elles aux abords de la place du Zócalo). Une tentative de discrédit du colletif Las Brujas del Mar, qui avait appelé à la grève lundi, a été organisée par une partie du gouvernement, au motif fallacieux de liens entre ces militantes féministes et une frange conservatrice du pays. La tentative a échoué, et le gouvernement a été mis face à ses responsabilités.

■ L'UNAM, foyer de résistances

Longtemps considérée comme un « *lieu sûr* », l'Université de Mexico, conformément aux endroits les plus violents du pays, a été le théâtre de féminicides et de disparitions depuis 2017, et la réponse des autorités a été au mieux l'indifférence, au pire la répression des manifestations pacifiques. En août 2019, après le viol d'une adolescente par quatre policiers, les étudiantes décident de s'organiser de manière un peu moins pacifique : manifestations et graffitis, occupation de l'université, groupes non-mixtes d'auto-défense féministe se mettent en place (36 cas d'agressions sexuelles en 2012-2013, 107 en 2017-2018), prenant exemple sur ce que d'autres collectifs ont réussi à faire à Ciudad Juárez. L'occupation de l'UNAM par les étudiantes et professeures pour protester contre les violences sexuelles dure quatre mois, et atteint aussi d'autres universités. Avec des consignes comme « *avorte ton or-*

Là où tu vis la CNT lutte

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org, toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par région.

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org

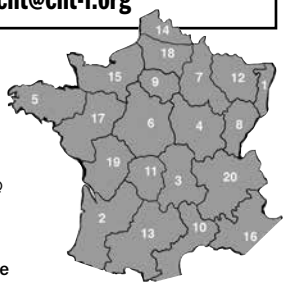

1 Alsace
Union régionale CNT c/o Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@cnt-f.org

2 Aquitaine
Syndicats Gironde 36, rue Sanche-de-Pomiers, 33000 Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT Aquitaine, BP 80099, 33704 Mérignac
Culture Aquitaine 36, rue Sanche-de-pomiers, 33000 Bordeaux

3 Auvergne
Union locale CNT
Salle Poly, place Poly, 63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne Franche Conté
Syndicat intercorporatif de Saône-et-Loire et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
CNT 21
61 rue Jeannin
21011 Dijon
http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html
06 01 22 17 94

5 Bretagne et Pays de la Loire
Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre
CNT Centre
13 rue Pierre Fournier
41600 Lamotte-Beuvron
cnt-centre@cnt-f.org

7 Champagne- Ardennes
Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon CEDEX cnt-doubs@cnt-f.org
CNT Jura
Sur la Roche
39370 Les Bouchoux

9 Île-de-France
Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020 Paris 01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org

10 Languedoc Roussillon
Union régionale CNT
6 rue d'Arnal 30000 Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin
Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine
Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle
5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées
Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais
Union régionale CNT 32, rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59- 62@cnt-f.org

15 Normandie
Syndicats CNT Calvados
BP 02,
14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime BP 411, 76057 Le Havre CEDEX Syndicat CNT Eure
interco27@cnt-f.org

16 PACA
CNT-STICS 13 c/o 1000 bâbords 61, rue Consolat
13001 Marseille

17 Pays la Loire
voir Bretagne

18 Picardie
Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes
Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes
Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

gueil universitaire », « *les murs se nettoient, celles qui sont mortes ne reviennent pas* », « *vous n'aurez plus le confort de notre silence* », « *ils lisent des trucs féministes mais ils sont les mêmes* », « *ni nos corps ni la terre ne sont des territoires de conquête* », les femmes expriment leur rage de ce qu'elles vivent lors de différentes manifestations.

Plus l'État nie la violence, efface les murs et les noms des disparues, plus la colère des femmes répond: inlassablement sur les murs, sur les monuments, dans les rues, fleurissent des mots, s'affichent des noms et des visages: à la négation, répond la visibilité. Cette stratégie explique aussi pourquoi c'est maintenant que les femmes réagissent avec tant de force à une situation qui dure depuis les années 90: en rendant visible la protestation, les femmes ont brisé la loi du silence qui régnait depuis si longtemps. Les réseaux sociaux jouent un rôle déterminant dans ces nouvelles formes de lutte, en diffusant des informations, mots d'ordre, visages et photos qu'aucune autorité ne peut plus contrôler et faire disparaître, malgré le cynisme habituel d'un gouvernement qui organise systématiquement des cérémonies nationales sur les lieux mêmes des crimes restés impunis.

■ Une longue histoire de luttes

Si c'est bien la manifestation du 16 août 2019 qui ouvre la voie à une réelle visibilisation de la colère féminine à l'UNAM, elle montre aussi la cristallisation de luttes bien antérieures. En 2016, un « *protocole du genre* » avait été mis en place dans cette université pour lutter contre les agressions sexuelles; très vite, il s'avère qu'il défend bien plus les agresseurs que leurs victimes. De la même manière, à la rentrée 2018, des « *cours de genre* » sont inscrits dans certains cursus, donnés par une avocate. Or elle tient des propos très problématiques, très victimisants et inacceptables. Dans un contexte de prise en considération des perspectives de genre. La parole officielle destinée à apaiser les victimes débouche sur une prise de conscience collective de la réalité subie par les femmes et les minorités de genre, qui décident de s'organiser collectivement plutôt que de laisser des instances extérieures s'emparer de leur cause. Dans un contexte de foisonnement de grèves à l'automne 2019, une fresque représentant des femmes (juste après le viol d'une mineure) qui s'embrassent est effacée par la direction, ce qui déclenche une grève d'une journée. Les femmes prennent alors concsience de leur force. Or à chaque manifestation,des manifestantes sont blessées, et les communiqués de l'université laissent entendre qu'elles sont responsables des violences. La grève devient alors une occupation, et les femmes expriment des revendications de plus en plus politiques, qui dépassent les violences sexuelles dans le seul cadre de l'université pour dénoncer l'ensemble d'un système patriarcal: « *Nous avons bien réfléchi et nous pouvons dire que cette université est faite pour les hommes. Les lois qui régissent aujourd'hui cette université ont été pensées quand les femmes n'avaient pas de droit d'admission. Et maintenant que nous sommes dedans, ils n'arrivent pas à faire rentrer dans leur tête que nos nécessités ne sont pas les mêmes que celles des hommes et que les violences qui nous traversent sont complétement différentes de celles qui les traversent eux. Nous croyons que l'UNAM n'est plus que la reproduction d'un petit état rattaché à l'État féminicide et que son "autonomie" est surtout synonyme d' "impunité" »*., témoigne l'une des étudiantes interrogées par lundimatin3.

Depuis des mois, l'organisation s'affine: AG quotidiennes, gestion des problèmes du quotidien, sans rien attendre d'un État conçu pour favoriser les hommes, formation sur les genres et le sexisme, ateliers d'auto-défense...

Un hall de l'UNAM, Universidad Nacional Autonoma de Mexico.

La question de l'organisation politique, de la non-mixité ou de la mixité choisie, des rapports de force dans un collectif font l'objet de débats, que les femmes d'aujourd'hui essaient de formaliser en pensant à la suite. Il s'agit de trouver des structures qui permettent la continuité de la lutte, de pérenniser des espaces et des lieux de parole et d'entraide, des stratégies non-autoritaires qui surivent aux années. En quelques semaines, alors qu'il n'y avait jamais eu de papier ni de savon dans les toilettes, elles ont réussi à mettre en place un jardin pour s'alimenter, des salles de bain pour se doucher, des lieux où dormir ou se reposer, et surtout une réalité des rapports humains fondés sur l'écoute et la confiance: la « *sororité* » en somme.

Cette « *enclave* » n'est pourtant pas isolée au sein de l'État de Mexico: des actions de soutien à d'autres collectifs féministes (même si le terme, « *importé d'Occident* » selon l'une des étudiantes interrogées, ne correpond pas à la réalité des mouvements de femmes en Amérique latine) ont été menées à plusieurs reprises: c'est dans l'ensemble de la ville et de l'état que des femmes s'organisent, indépendamment du pouvoir central, pour régler ce que l'État ne peut régler à leur place. Partout dans le pays, et plus généralement en Amérique du sud, des collectifs s'organisent, essayant de s'emparer des problèmes de place et de pouvoir, de genre et de d'individu dans une société que ces questions sont en train de bouleverser sur ses fondements autoritaires.

En 1999, au moment de la deuxième intervention de l'armée à l'UNAM, l'écrivain chilien Roberto Bolaño publie *Amuleto*, roman écrit à la première personne, voix d'une femme, Auxilio Lacouture, uruguayenne exilée au Mexique et vieille étudiante de l'université historique du pays, qui évoque les treize jours d'occupation par l'armée. Réfugiée dans les toilettes, elle est seule à être restée, à avoir tenu bon, se récitant des poèmes de tous les poètes sudaméricains assassinés par les fascistes. Sa voix est celle de la résistance de tous les peuples aux forces armées du pouvoir, aux forces de la destruction. « *Et même si le chant que j'entendais parlait de guerre, d'une génération entière de jeunes Latino-américains sacrifiés, j'ai su que par-dessus tout ce chant parlait de la bravoure et des miroirs, du désir et du plaisir.* »

■ « *Et ce chant, c'est notre amulette* »[4]

La voix d'une femme partie des profondeurs de l'intime, du réduit où elle est prisonnière, s'élève pour exprimer la résistance de toutes celles qui ont été sacrifiées. C'est ainsi que peuvent désormais se lire ces dernières lignes du roman, maintenant que l'UNAM est devenu le foyer de la résistance des Mexicaines d'où une révolution est en train de venir. ●

Claire ,GT Amériques

1 Source: Révolution permanente, Cécile Manchette, 26 février 2020.
2 Source: El Pais, Luis Pablo Beauregard, 9 mars 2020.
3 Lundimatin, 4 mars 2020, "Entretien avec les occupantes de l'université de Mexico".
4 Amuleto, Roberto Bolaño, traduit de l'espagnol par Emile et Nicole Martel, Les Allusifs, 2002.

Zonzon à abattre, d'urgence

Pour elles toutes, femmes contre la prison,
Gwenola Ricordeau,
éd. Lux, 240 p. 16 euros.

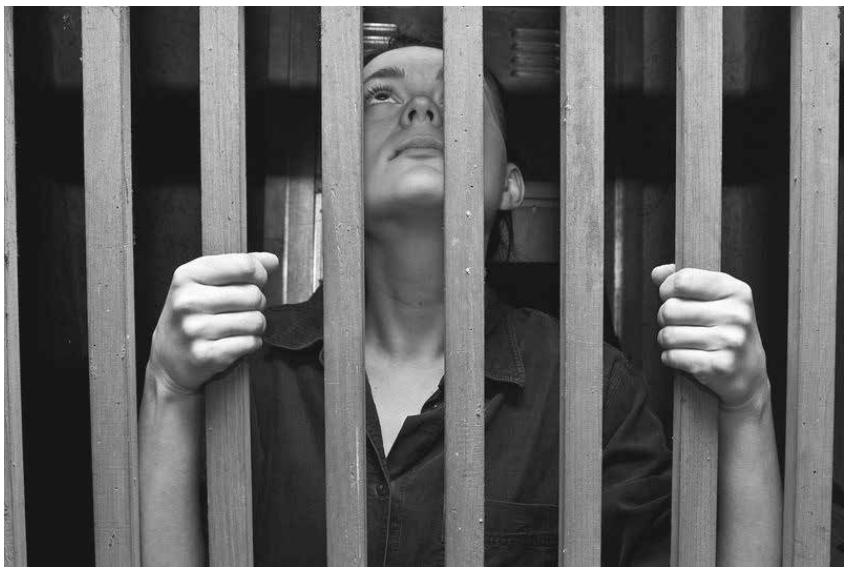

Abolir. C'est un verbe qui sonne solennel. On imagine presque qu'il a un pouvoir : celui qu'auraient certains mots, certains textes, de faire cesser immédiatement une situation ancienne, honnie. L'abolition des privilèges pluriséculaires de la noblesse française aurait ainsi été décrétée en une nuit d'août 1789. L'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis : une signature en bas d'un texte, et hop, *freedom* pour tou·tes. On sait pourtant qu'il n'en fut rien : une abolition proclamée n'est souvent que l'aboutissement d'un processus historique antérieur. Il acte surtout la mutation du système révoltant vers un autre, pas forcément mieux. Vu le monde actuel, privilèges et esclavages ne semblent pas avoir disparu.

Consciente de ces réalités, Gwenola Ricordeau affirme que c'est bien d'une abolition du système carcéral dont nous avons besoin. Une abolition qui s'entend comme chemin, qui intégrerait de demeurer inachevée tant qu'une prison sera encore debout : un abolitionnisme.

Partant de l'analyse féministe et de ses apports, l'autrice tisse d'abord une critique importante du système pénal. Ce nouvel éclairage permet d'observer une vaste étendue hors du droit connu, et apporte des éléments justifiant de façon plus radicale encore une remise en question de la prison comme système. Ainsi, en montrant l'inefficacité crue du système pénal dans la défense des femmes, Gwenola Ricordeau assemble ses recherches et lectures sur leur judiciarisation, leur enfermement, mais également dans leurs liens avec les enfermé·es, « *aux portes des prisons* ». Que tirer de toutes ces informations ordonnées ? D'abord se méfier du « *féminisme carcéral* » qui semble tenir le haut du pavé de nos jours. L'effet dissuasif des peines n'a toujours pas été formellement prouvé, et pourtant il semble que la proposition de certains courants féministes dominants aujourd'hui, mettant en lumière les différentes formes de violences patriarcales, consiste principalement à faire augmenter la quantité des peines et des amendes. La prison comme horizon d'émancipation ? Non, et il s'agit de prendre du champ. Prenant acte des mots de la poétesse Audre Lorde « *Les outils du maître ne détruiront pas la maison du maître* », l'abolitionnisme carcéral puise dans les fruits des expériences des dominé·es pour planter les racines d'une justice qui pourrait être réparatrice, restaurative, transformative, ou toutes les combinaisons possibles. Le dernier chapitre le rappelle : il ne saurait y avoir d'émancipation des règles punitives « *dedans* » sans la construction de solidarités émancipées de la domination des maîtres « *dehors* ». ●

Rmn, STE93

Anticapitalisme et écologie

**Rencontre-débat le 22 avril, à Aubenas,
avec Corinne Morel-Darleux et Philippe Pelletier**

Dérèglement climatique, franchissement des limites planétaires, destruction de la biodiversité : est-il tenable de penser éviter la catastrophe écologique sans sortir du système ? Face au naufrage qu'induit le capitalisme, quelles actions et quelle éthique politique pouvons-nous encore lui opposer ?

■ Corinne Morel-Darleux

Militante écosocialiste, autrice de « *Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce* » et chroniqueuse régulière pour Reporterre, Corinne Morel Darleux est conseillère régionale en Auvergne Rhône Alpes. Elle s'intéresse aujourd'hui aux hypothèses de l'effondrement, à leurs implications collectives et aux nouvelles formes de luttes et d'activisme.

■ Philippe Pelletier

Enseignant-chercheur, militant libertaire, auteur du livre « *Climat et capitalisme vert, de l'usage économique et politique de capitalisme* », Philippe Pelletier s'interroge sur le concept de productivisme qui masque, selon lui, le fait que la société capitaliste ne produit pas pour produire mais pour vendre.

Libre participation aux frais au profit de La Bobine.●

*Soirée organisée par
le syndicat CNT interpro de l'Ardèche
Contact CNT 07 :
cntinterpro07@cnt-f.org / 06.79.37.32.87
Permanences à Aubenas les mercredis de 17h30 à19h,
à la Maison des Syndicats, 18 avenue de Sierre
(Espace Combegayre)*

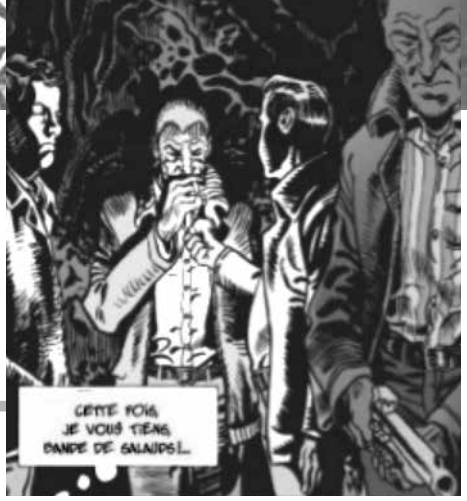

Tintin en Amérique

Reporter. 1 : Bloody sunday,
Garetta, Garnier, Toussaint
et Charrance.
Éd Dargaud, 64 p., 15 euros.

Un jeune journaliste inexpérimenté passe plutôt pour un blanc bec aux yeux du photographe qui lui sert de binôme, un baroudeur, un vieux de la vieille, désabusé, cynique, volontiers raciste. Mais brave type, comme ça se dit, en tous cas quand il faut finalement seconder son acolyte, frère blanc de corporation, tout en persistant à maugréer contre les nègres. On est en 1965, aux Etats-Unis. L'esclavage a été aboli il y a deux siècles, mais pas la ségrégation, ni la haine suprémaciste. Les Africain·es-Américain·es sont alors lancé·es dans un courageux mouvement des droits civiques, animé notamment par Martin Luther King.

Plein de convictions, le journaliste fictif fonce tête baissée dans le Sud des *red necks* ultra réacs et se fait tabasser par des racistes du Ku Klux Klan, juste pour quelques mots de travers dans un bar. Les mêmes qui plus tard seront les tueurs de la militante blanche des droits civiques Viola Liuzzo. Fruit d'un faux hasard du scénario bien orienté pour faire caser le plus d'événements historiques dans la trame romancée. Voilà ce Tintin en première ligne, lors de la marche de Marion, petite ville d'Alabama où un noir a été récemment condamné à mort par un jury blanc, pour un vol d'1,95 $. Et exécuté. La marche pacifique pour libérer un autre militant noir se heurte ce jour-là à la police locale, déchaînée. Un mort par balle dans les rangs des militant·es, Jimmie Lee Jackson. C'est cette escalade qui déterminera les fameuses marches de la ville voisine de Selma, jusqu'à Montgomery. La première marche pacifique du Bloody Sunday, le 7 mars 1965, n'ira pas plus loin que le pont de Selma, son point de départ et subira une répression féroce, faisant 84 blessé·es à coup de matraque. La seconde marche fera demi-tour pour éviter l'affrontement et le bain de sang, et la troisième arrivera bien jusqu'à Montgomery, à 87 km de là. Victoire pour la détermination du mouvement des droits civiques. Tout ça est dans la grande Histoire, tout comme dans l'histoire dessinée de cet album paru en 2016. Puis le jeune reporter breton rencontre Malcom X, sous la pluie, en forçant sa garde rapprochée. Rencard le lendemain, 21 février 1965, lors d'un meeting à Harlem, New York. Ce sera la toute dernière apparition publique pour Malcom X, assassiné de seize balles dans la peau. Le scénario de la BD ne rate décidément pas un épisode historique à sa portée. Un peu trop peut-être, pour un jeune héros de papier qui aurait été présent partout. Malcom X exécuté, on soupçonnera le mouvement Nation of Islam, organisation religieuse, nationaliste noire nord-américaine, dont Malcom X est issu, d'avoir alors été infiltré par le FBI.

Le plumitif imaginaire se fend donc d'un article (reproduit en annexe) traitant des divergences stratégiques et politiques entre Malcom X et Elijah Muhammad, dirigeant de Nation of Islam, dénonçant le rôle occulte d'agents du FBI en son sein, et au sein du KKK, dans le cadre du programme *Cointelpro (Counter intelligence program)*. Une stratégie de barbouzerie à l'américaine, pratiquant noyautage, cambriolages, écoutes sauvages, provoc, coups tordus, manipulation, désinformation. Et ça, ce ne sont pas des élucubrations de scénariste. ●

Nicolas

8·6 crew, même cuit

Ska punk, street reggae, agiter, servir frais. Pssshhhhhh !

Tout a commencé pour moi après une soirée de soutien pour je-sais-plus-quoi où j'avais laissé pas mal de blé. C'est donc au croisement de la rue François-Debergue et de l'avenue Gabriel-Péri, à Montreuil (9-3) qu'avec la camarade Rwz on s'ouvre la canette de fin, gardée bien au tiède dans le sac à dos. Une

8·6. Loin de moi l'idée d'en faire de la pub ici, mais bon, c'est ce qu'on avait ce soir-là. Elle me dit « *Mec tu sais qu'y a un groupe qui s'appelle comme cette canette?* » Je lui dis : « *Quoi? Bavaria?* » « *Nan, 8·6, gros. Ça s'appelle 8·6 crew* ». « *Mais non, tu mens ! Ils chantent quoi ?* » Et là, prenant sa meilleure voix rocailleuse de fumeuse de roulées depuis l'enfance, elle entonne un « *Emmmmeeuuuttte, ce soir c'est la guerre!* » qui sonne comme du street punk bien énervé. Le lendemain, joie de la colocation, deux cerveaux post-soirée, ça en fait un qui marche, et du coup on s'écoute l'album Bad Bad Reggae, suivi du ptit dernier, Working Class Reggae, à fond bien sûr. 8·6 Crew, c'est incroyable comment ça fout la pêche : un subtil mélange de ska punk avec des tonalités reggae, genre vers lequel le groupe évolue de plus en plus au fil des années. Un quart de siècle que les cuivres accompagnant la voix très oï au timbre paille de Charly font bouger les têtes et se lever les docs d'un public toujours au rendez-vous. Comme le 6 juin prochain au festival de la CNT en région parisienne, où les 8·6 nous feront le bonheur de jouer. Et, tiens, c'est rue François-Debergue à Montreuil (Seine-Saint-Denis) que ça se passe ! ●

Rmn, STE93

Ce que nous festivalons !

Début juin, ça commence à sentir l'été! Pour la CNT, c'est l'occasion de rappeler qu'année après année on tente de faire un bilan provisoire des mois de luttes passées, et qu'on prépare l'avenir. L'autogestion, la démocratie directe, l'anarcho syndicalisme, le combat contre toutes les dominations et tous les tyrans, ces principes qui nous tiennent à cœur et qu'on tente d'appliquer dans nos quotidiens, sont abordés sous diverses formes lors du prochain festival des syndicats CNT de la région parisienne !
Ce sera les 5, 6 et 7 juin prochains à la Parole Errante, à Montreuil, en Seine-Saint-Denis !
Suivez/Lisez les CS à venir pour plus d'infos!

À l'assaut du ciel

La Commune a un siècle et demi.
Un colloque conjoint, CNT-FA se prépare.

Pour la commémoration des 150 ans de la Commune de Paris, la CNT et la FA organisent un colloque conjoint. Un appel à souscription de 15 euros est lancé afin de financer la publication des actes du colloque 2021.

Dons à retourner à :
Norbert Devermelle,
Librairie Publico,
145 rue Amelot 75011 Paris
avec la mention « Colloque 21 » au dos du chèque.

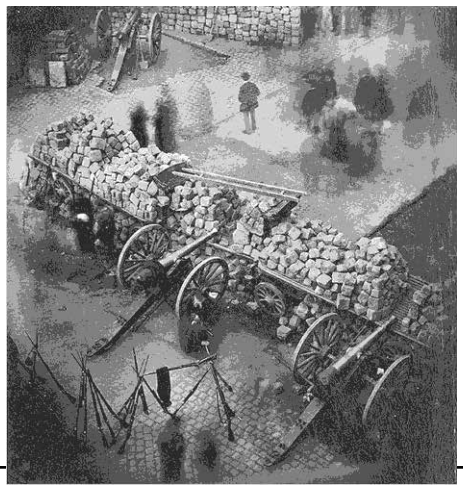

Arpentage critique

Cette technique d'éducation populaire déchire un bouquin en morceaux, pour lire et commenter à plusieurs.

Faut pas être hyper sensible, ni voir le livre comme un objet sacré : un arpentage commence par le déchirer par la reliure, en tronçons distribués aux participant·es autour de la table. À chacun·e de prendre le temps de lire sa partie, pour la restituer au groupe. Cet outil d'éducation populaire et d'appropriation critique offre une lecture en séquence, à plusieurs, en approche collective.

Ce soir-là, le bouquin de l'historien Gérard Noiriel*, « Le Venin dans la plume », aux éditions La Découverte, compare les parcours et discours d'Edouard Drumont fin XIXe et d'Eric Zemmour aujourd'hui, et les mécanismes de leur parole confusionniste. Un anti sémite, un islamophobe, deux grosses audiences.

■ « *Dans mon chapitre...* »

L'un opte pour un langage spontané, imagé, genre conversation de bistrot, l'autre préfère lire des extraits qu'il a surlignés. Ou en devinette : « *Lequel des deux a écrit "Dans ce monde il n'y a qu'une alternative; commander ou obéir"* ? » Certains ont pris des notes sur une feuille séparée. « *Si les statistiques ne démontrent pas le fameux grand remplacement, par les juifs ou les musulmans, les polémistes piochent dans les faits divers en martelant: "Ils font la loi chez nous. Dégradent la langue. Ont des noms à coucher dehors, contraires à*

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

ABONNEMENT GRATUIT

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de ☐ 30 € (soutien), ☐ 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case : ☐

NOM . . . . . PRÉNOM. . . . . ADRESSE. . . . . .

. . . . . .

PROFESSION. . . . . MAIL . . . . . .

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à Combat syndicaliste C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci :
durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement. Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case. ☐

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine.
Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

toute cohésion nationale. Sont des Français de papier, pas de cœur ni d'identité. Mangent casher, hallal, non mais franchement!"»

■ « *Ça fait penser...* »

On peut ajouter des commentaires qui ne sont pas dans le bouquin : « *Se présenter sans cesse comme victime, censuré en permanence, mais en étant en fait omniprésent partout, repris, commenté, ou invité sur tous les plateaux télé. Comme le père Le Pen qui disait partout qu'il était muselé, devant des dizaines et des dizaines de micros tendus vers lui...* »

On ne savait pas ce soir-là si on respectait strictement la norme d'un vrai arpentage dans les règles, mais on a eu l'impression à une dizaine, d'avoir un bon aperçu du contenu du livre dont chacun·e n'a lu qu'un extrait. Pour les faignant·es de la lecture, c'est le top.

■ Lire en écoutant les autres

« *Ces polémistes utilisent l'histoire, mais sans référence, sans citer de sources. Ils préfèrent faire vibrer la corde sensible, provoquer une réaction émotionnelle. Le débat est remplacé par l'insulte. Au XIXe, ça finit en duel, à l'épée, aujourd'hui où les lois cadrent beaucoup plus l'insulte, les duels sont sur des plateaux télé en face à face.* »

Comme Drumont, Zemmour revendique son origine populaire mais reste fasciné par les grands chefs de l'histoire élitiste, qu'ils soient empereur, chancelier, maréchal ou général. Son histoire romancée explique les moments charnières par des exemples très triviaux. La chanson de Michel Delpech sur « Les Divorcés » en 1973, le faux mariage de Coluche et Thierry Le Luron en 1985 et la famille exploserait... « L'Aziza» de Balavoine en 85 et les bobos naïfs droitdel'hommistes pourriraient la pensée française. C'est niais, simpliste mais ça percute.

Comment devenir un polémiste populaire, titre le chapitre 4. Un des lecteurs de la soirée synthétise : « *Faut dire des trucs à demi-mots mais les ressasser sans arrêt, utiliser les faits divers pour marteler et conforter les stéréotypes, insulter les journalistes qui piqué·es au vif, répondent et créent le buzz, créent du scandale pour que le sujet s'impose comme le thème dont il faut parler pour faire de l'audience (le voile, le burkini, etc.). Et obliger ses adversaires à venir sur son terrain.* »

Pour décrypter le confusionnisme et le populisme, cet arpentage nous aura donné collectivement des billes. ●

Nico, Interco Nantes

* auteur d'un passionnante «Histoire populaire de la France», éd. Agone, 2018.

LA CNT C'EST QUOI ?
UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.
DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.
AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

soutien au mouvement social au Chili